

M. MARTIN P. CONNOLLY, est rappelé et examiné de nouveau.

Par le président :

Q. On vous a demandé, je crois, samedi, de préparer certaines informations, avez-vous ces renseignements là avec vous?—R. Je les ai, monsieur.

Q. Veuillez les donner?

M. DAVIES—Pas de cette manière. Produisez, s'il vous plaît, le livre qui vous a fourni les entrées que vous avez sur ce papier.

Le TÉMOIN—Laissez-moi un moment m'expliquer. Je crois que le président m'a demandé de copier l'entrée qui est à la page 9. Exhibit—

Le PRÉSIDENT—Produisez les livres, comme vous êtes obligé de comparer les entrées, vous serez en mesure de faire ce que l'on vous demande.

Par M. Davies :

Q. Où trouvez-vous ces \$17,000, sur lesquelles on vous a demandé à la dernière séance de nous donner des renseignements?—R. Les \$17,000 consistent dans la partie d'une entrée, datée le 31 janvier 1887, page 266 de ce livre, Exhibit "M 3," et qui se lit comme suit :

" Bassin de radoub, Dt..... \$5,000

A caisse.

Chèque n° 148, banque Union, daté 3 janvier, à être chargé au bassin de radoub, tel que convenu.

Il y a aussi à la page 264, cette entrée :

" QUÉBEC, 24 janvier 1887.

Divers Dr. à caisse..... \$3,000

Bassin de radoub..... 1,000

Bassin d'Esquimalt..... 1,000

Ceci fait \$2,000, des \$3,000, ci-dessus comprises dans les \$17,000. A la page 281, se trouve une entrée qui se lit comme suit :

" QUÉBEC, 28 mars 1887.

Bassin d'Esquimalt..... \$5,000

Cet item de \$5,000, est maintenant chargé à C.A.; c'était pour un chèque daté du 20 mars 1886 et qui était alors chargé à dépenses A. H. Q., feuille du journal 117 et feuille du grand livre 176. Désormais, cela devait être chargé à C. A. suivant les instructions des membres de la société.

Par M. Edgar :

Q. Est-ce que ces lettres "Mem." signifient les membres de la société?—R. Oui. Les autres \$5,000, forment partie, je crois, d'une entrée de \$6,640, portées au crédit de N. K. Connolly.

Par M. Davies :

Q. Y a-t-il rien dans ces livres qui aiderait un expert, ou vous-même, à dire que cela constituerait les \$17,000,—ou bien cela vient-il de vos souvenirs personnels ou de toute autre chose qui vous aurait été dite par d'autres personnes?—R. Cela vient de mes souvenirs personnels.

Q. Souvenirs des faits?—R. Oui, monsieur.

Par M. Edgar :

Q. Y a-t-il quelque chose de si particulier à propos de cela, pour que votre souvenir personnel vous dise que cela ne voulait dire rien dans ce sens?—R. Non.

Q. Avez-vous audité les comptes?—R. Oui, mais pas dans ce temps-là.

Par M. Davies :

Q. Voulez-vous jeter un coup-d'œil sur la page 282 et lire toute l'entrée?